

Note de service

DESTINATAIRES : Aux membres du CMDPSF et aux gestionnaires, ASI et infirmières de toutes les directions cliniques du CIUSSS de la Capitale-Nationale

EXPÉDITEURS : Équipe de l'usage optimal du médicament (UsOpMed) du Département de pharmacie et de la Direction des soins infirmiers et soins physiques (DSISP)

DATE : 12 février 2025

OBJET : Guide de dilution et d'administration des antibiotiques intraveineux du CIUSSS de la Capitale-Nationale

Un guide de dilution et d'administration des antibiotiques intraveineux est maintenant disponible dans l'Espace employés du CIUSSS de la Capitale-Nationale dans la section du Département de pharmacie ([Guide dilution-administration antibiotique](#)). Ce guide contient l'information pour la préparation à partir de fioles, d'ampoules ou de sacs prêts à l'emploi. Il est toujours important de vous référer à la FADM si l'ordonnance d'antibiotique a déjà été traitée par la pharmacie. À noter qu'une uniformisation du logiciel pharmacie avec l'information contenue dans ce guide est à venir.

Voici quelques rappels :

- Concernant les antibiotiques préparés sur place lorsque le « prêt à administrer » par le fabricant ou la pharmacie n'est pas disponible :
 - Doit être fait par un professionnel habilité au moment le plus rapproché de l'administration ;
 - Doit être identifié avec une étiquette immédiatement après sa préparation ;
 - Doit être jeté de façon sécuritaire s'il n'est pas utilisé dans l'heure suivant le début de sa préparation.

Ceci s'applique à tout contenu provenant d'un contenant à usage unique ouvert ou perforé (ex. : sac dans lequel un médicament a été injecté) ou les restes (ex. : fiole de médicament où seulement une partie de la dose a été injectée dans le contenant).

Ne jamais retirer de volume d'un sac de soluté avant d'y injecter un médicament, à moins d'une spécification.

À la fin d'une perfusion par pompe électronique, vérifier que la totalité du volume à perfuser a été administrée. Le volume à perfuser programmé pourrait ne pas correspondre exactement au volume du contenant (ex. : sur remplissage, ajout d'additifs).

- Rinçage de la voie : À la fin de la perfusion, il est primordial d'effectuer le rinçage de la tubulure. Le volume de rinçage correspond au volume interne du dispositif d'accès veineux et de la tubulure utilisée. De plus, ce dernier doit être administré au même débit (ml/h) que le médicament intraveineux.

Pour de l'information sur l'administration parentérale, se référer au [Tableau références courantes médicaments pour soins infirmiers](#). Il est primordial de retirer de vos unités de soins tout guide maison ou toute version non à jour d'un guide de médicament cité dans le tableau nommé précédemment.

Pour en savoir plus, consulter les méthodes de soins infirmiers suivantes :

- Administration par pompe à perfusion électronique
- Préparation d'une perfusion parentérale avec ou sans additif
- Administration par gravité

Nous vous remercions de votre collaboration.